

BRÈVE INFORMATION

Election complémentaire à la Municipalité

Nyon, le 5 décembre 2022

Dimanche 5 février 2023, le corps électoral communal est appelé aux urnes pour repourvoir le siège laissé vacant à la suite de la démission de M^{me} la Conseillère municipale Elise Buckle. L'éventuel second tour de scrutin est prévu dimanche 26 février 2023.

Les partis et organisations politiques sont invités à déposer leur dossier de candidature au Greffe municipal **d'ici au lundi 9 janvier 2023, à 12h précises**. Le tirage au sort de l'ordre des listes suivra, à 12h30, à la salle du Conseil communal (place du Château 2). Il déterminera la structure du cahier de bulletins électoraux.

Le matériel de vote parviendra quant à lui à l'ensemble des membres du corps électoral nyonnais **au plus tard mardi 24 janvier 2023**. Les électeurs-trices qui n'auraient pas reçu tout ou partie de leur matériel électoral sont prié-e-s de s'adresser à l'administration communale (022 316 40 00, ville@nyon.ch).

Informations complètes et dossier de candidature sont disponibles, dès à présent, sur nyon.ch/election2023.

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Stefan Garrido, Responsable du Greffe municipal, 079 439 75 42